

Expériences au Pavillon de ressourcement O-Chi-Chak-Ko-Sipi

Le Pavillon de ressourcement O-Chi-Chak-Ko-Sipi, où l'on accorde beaucoup d'importance à la culture, aide les résidents à se rétablir et à réintégrer progressivement la collectivité.

Pourquoi nous effectuons cette étude

Le Pavillon de ressourcement O-Chi-Chak-Ko-Sipi (le Pavillon) est un établissement pour hommes visé à l'article 81¹, situé à Crane River, au Manitoba. La présente étude vise à examiner les expériences et les points de vue des résidents, des Aînés et du personnel, en vue d'obtenir une compréhension globale du Pavillon. Cette étude, qui est le fruit d'une collaboration avec le Secteur des initiatives pour les Autochtones du Service correctionnel du Canada (SCC), a également pour but d'examiner les possibilités offertes aux résidents, ainsi que les problèmes opérationnels que doit actuellement relever le Pavillon.

Ce que nous faisons

En octobre 2023, deux membres de l'équipe de recherche ont mené des entretiens individuels semi-structurés auprès de six résidents et de neuf Aînés et membres du personnel du Pavillon. Ces entretiens, d'une durée d'environ une heure, visaient à prendre le pouls de l'expérience des participants au Pavillon et à recueillir leurs observations. L'étude reposait sur les principes fondamentaux suivants : la création de liens, la réciprocité et la sensibilisation aux réalités culturelles. Les données de la présente étude seront prises en compte dans le cadre d'une vaste étude sur l'ensemble des établissements pour hommes visés à l'article 81.

Ce que nous avons constaté jusqu'à maintenant

À titre d'établissement visé à l'article 81 en région rurale, le Pavillon favorise, par son emplacement et sa connexion à la nature, l'engagement culturel et le rétablissement. Par ailleurs, la plupart des résidents ont indiqué que le cadre du Pavillon leur rappelait celui de leur maison (dans une réserve ou au bord de l'eau, par exemple), ce qui leur apportait un sentiment de réconfort et de familiarité. Selon les résidents, l'emplacement éloigné posait certains problèmes, la distance rendant difficile l'accès aux services et aux soins de santé, tout comme l'organisation des visites familiales. Le personnel a également fait part de certaines difficultés liées à la longueur des trajets, ainsi qu'à la conduite et aux routes en hiver. Les résidents ont indiqué qu'il serait utile, pour maintenir les relations et lutter contre la solitude, de permettre davantage de communications électroniques avec la famille. Les participants ont souligné que la vie au Pavillon offre aux résidents la possibilité de nouer des liens étroits avec la collectivité (par l'entremise, par exemple, du bénévolat ou du travail) pour les préparer à la mise en liberté.

Les résidents ont affirmé avoir l'occasion de participer à de nombreuses cérémonies et activités culturelles, tant au sein de l'établissement qu'au sein de la collectivité locale. La plupart des participants estimaient que le programme culturel était l'aspect le plus utile du pavillon de ressourcement; le Pavillon repose

toutefois sur une approche holistique, c'est-à-dire que d'autres services y sont offerts, dont des services de traitement de la toxicomanie, de soutien en santé mentale et d'éducation, tout comme des possibilités d'emploi. Les résidents ont indiqué qu'ils gagneraient à ce que davantage d'occasions de cette nature leur soient offertes, notamment en vue de leur réinsertion sociale. Le Pavillon offre également des programmes correctionnels du SCC; l'équipe du Pavillon accepte ainsi les placements pénitentiaires plutôt que d'exiger que les résidents mènent les programmes à bien avant leur transfert. Bien que ceci ait pour effet d'élargir le bassin de résidents potentiels, le Pavillon fait tout de même face aux mêmes défis que les autres établissements visés par l'article 81 en ce qui a trait à la pleine utilisation de la capacité d'accueil disponible.

En général, les relations positives et solidaires entre les résidents, le personnel et les Aînés favorisent un sentiment d'appartenance au sein du Pavillon. Les résidents apprécient grandement le personnel et les Aînés; ils considèrent que ces derniers font beaucoup d'efforts pour les soutenir, tant sur le plan émotionnel que culturel. Malgré certaines difficultés à embaucher et à maintenir en poste le personnel dans le passé (en raison de son emplacement éloigné et des salaires inférieurs à ceux d'autres postes équivalents au SCC), le Pavillon peut compter sur un personnel d'expérience qui s'investit dans le succès du Pavillon et de ses résidents. La formation du personnel a également été ciblée comme un volet à améliorer; il a été suggéré de se pencher notamment sur la sécurité et l'autodéfense, la rédaction des rapports et la formation sur les programmes du SCC à jour.

Ce que cela signifie

Le sentiment d'appartenance présent au sein du Pavillon, ainsi qu'avec la collectivité locale et le SCC, illustre de façon évidente que le Pavillon permet de tisser des liens positifs. L'environnement thérapeutique et les possibilités qu'offre le Pavillon permettent aux résidents de s'immerger dans la culture et la spiritualité, de se rétablir et de vivre un mode de vie autochtone. Le fait d'améliorer les programmes existants, les interventions et les occasions d'emploi et d'éducation sur place permettrait de renforcer l'approche holistique que l'on privilégie au Pavillon.

Pour de plus amples renseignements

Vous pouvez joindre la [Direction de la recherche](#) par courriel. Vous pouvez également consulter la page des [Publications de recherche](#) pour obtenir une liste complète des rapports et sommaires de recherche.

Préparé par : Laura Hanby et Angela Smeth

¹ Au titre d'un accord conclu avec le SCC en vertu de l'article 81 de la *Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition*.